



**SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL INTERSYNDICAL
MISSION GENERALE D'INSERTION DE L'EDUCATION NATIONALE
JEUDI 23 FEVRIER 2006**

Cette réunion du Groupe de Travail Intersyndical s'est tenue dans le bureau de M.CASTELLET, Chef des Services Académiques d'Information et d'Orientation Elle a duré deux heures.

Administration :

- M.CASTELLET, CSAIO
- Mme HENRY, Coordinatrice Académique MGIEN

Organisations syndicales :

- SNCA e.i.L : Françoise ROCHE, Samuel PANOUILLOT, Valérie AMOUGOU
- SUD EDUCATION : Samuel PANOUILLOT a été mandaté pour représenter cette organisation
- UNSEN-CGT : Messaoud TITOUS, Béatrice AIMARD
- FSU : Robert RIQUOIS
- FORCE OUVRIERE : Fabrice HAUUVUY
- SGEN-CFDT : Sylvie COQUILLE

Malgré les nombreuses demandes depuis septembre 2005 de réactivation de ce Groupe de Travail impulsé en 2004 - 2005, il a fallu attendre 5 longs mois et la mobilisation du jeudi 26 janvier 2006 devant le Rectorat de VERSAILLES (avec un Appel à mobilisation commun et une plate-forme revendicative commune SNCA e.i.L, UNSEN-CGT, SUD EDUCATION, FSU et SGEN-CFDT) pour que ce Groupe se réunisse cette année.

PROCHAINE REUNION : LE JEUDI 04 MAI 2006

(vous pouvez dès maintenant faire vos propositions, donner des suggestions, évoquer des situations particulières pour la préparation de cette réunion)

Les avancées obtenues et les déclarations de l'Intersyndicale :

- **Mise en place d'une Commission « Paritaire »** qui devrait se réunir entre le 02 et le 05 mai 2006 (Organisations Syndicales - Administration) : elle a pour vocation la transparence dans la gestion des personnels de la MGIEN (mutation, évaluation-notation, mise en place des Contrats à Durée Indéterminée, situations particulières...). L'Intersyndicale a demandé qu'un responsable de la Division Académique des Enseignants (DAE) soit présent. Cette commission représente une véritable avancée et s'inscrit dans une démarche constructive. Le CSAIO affirme qu'il souhaite, eu égard à la situation difficile sur le terrain, « apporter tous les comforts » aux personnels
- **Mise en place des Contrats à Durée Indéterminée** : suite à la Circulaire Ministérielle du 01 décembre 2005, les enseignants-coordonateurs CONTRACTUELS de la MGIEN qui justifient de 6 années de service pourront signer un Contrat à Durée Indéterminée. Le CSAIO précise que la DAE étudie les dossiers (états de service) et doit prendre contact avec les personnels. Le CSAIO évoque la possibilité d'une prise en compte des années en tant que surveillant, Maître Auxiliaire...
- **Evaluation-Notation des enseignants-coordonateurs** : l'Intersyndicale demande que les dossiers de renouvellement de candidature des enseignants-coordonateurs contractuels soient directement envoyés aux Chefs d'Etablissement réalisateurs qui écriront une appréciation sur ce dossier (avril - mai 2006). L'Intersyndicale demande qu'un entretien formel entre l'enseignant-coordonateur et le Chef d'Etablissement soit organisé. Le CSAIO répond favorablement à ses demandes et précise qu'il faudra le prévenir si la procédure n'est pas respectée. Quant aux enseignants-coordonateurs titulaires, le CSAIO attend les propositions des organisations syndicales mais le Chef d'Etablissement réalisateur reste le supérieur hiérarchique direct
- A la demande de l'Intersyndicale, **les enseignants-coordonateurs pourront officiellement « barrer des lignes »** qui ne correspondent pas à leurs missions sur la Lettre de mission 2006 - 2007
- **L'Intersyndicale demande une nouvelle fois que les Ordres de mission permanents 2005 - 2006** (autorisation de se déplacer) soient envoyés aux enseignants-coordonateurs
- **L'Intersyndicale est revenue sur la plate-forme d'accueil** impulsée en septembre 2005 : surcharge de travail, objectifs irréalistes, entrave sur la mise en place des actions longues, responsabilités mal définies, aucun moyen alloué à cette « action »

- **L'Intersyndicale a évoqué les situations auxquelles sont confrontés de plus en plus les enseignants-coordonateurs : violence, situations sociales, familiales et sanitaires des jeunes inscrits dans les actions de plus en plus complexes. Le CSAIO dit être conscient de la situation sur le terrain. Il parle de « crispation ».**
- **L'Intersyndicale a soulevé le problème du désengagement des établissements scolaires dans la mise en place d'actions MGIEN. Il est clair que ce désengagement est une des conséquences des restrictions budgétaires**
- **L'Intersyndicale demande qu'une action compte un effectif maximum de 15 élèves**

Au niveau des crédits, la situation pour 2006 - 2007 sera la même que cette année. Le CSAIO souhaite engager avec les organisations syndicales une réflexion sur le contenu et la dénomination des actions. Il insiste sur l'importance que doivent prendre les actions de « prévention ». Le CSAIO évoque la possibilité dans les années à venir d'une gestion régionale des Fonds Européens.

Valérie AMOUGOU
Samuel PANOUILLOT
SNCA e.i.L

Vous pouvez consulter le site du SNCA e.i.L : www.snca-nat.com